



RECU EN PREFECTURE

Le 22 juin 2020

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20200608-D00608010-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 8 juin 2020

Le Conseil Municipal, convoqué le 29 mai 2020, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT)

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 4), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Pascal CURIE, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (jusqu'à la question n° 7 incluse), Mme Danielle POISSENOT (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question n° 8), Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question n° 4), M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 12), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN (à compter de la question n° 12).

Secrétaire :

Mme Carine MICHEL.

Absents :

M. Julien ACARD, M. Pascal BONNET, M. Emile BRIOT, M. Yves-Michel DAHOU, Mme Danielle DARD, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Michel OMOURI, Mme Ilva SUGNY et M. Gérard VAN HELLE.

Procurations de vote :

M. Gueric CHALNOT donne pouvoir à Mme Catherine COMTE DELEUZE (à compter de la question n° 8), M. Yves-Michel DAHOU donne pouvoir à Mme Carine MICHEL, Mme Danielle DARD donne pouvoir à M. Pascal CURIE, Mme Béatrice FALCINELLA donne pouvoir à Mme Catherine THIEBAUT, M. Thierry MORTON donne pouvoir à Mme Rosa REBRAB (à compter de la question n° 8), Mme Danielle POISSENOT à Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 15), M. Dominique SCHAUSS donne pouvoir à M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Ilva SUGNY donne pouvoir à M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET donne pouvoir à Mme Christine WERTHE, M. Michel OMOURI donne pouvoir à M. Jacques GROSPERRIN.

OBJET : 18. Programme de travaux 2020

Délibération n° 2020/006080

Espaces sportifs de plein air Programme de travaux 2020

Rapporteur : M. l'Adjoint GHEZALI

Le programme de travaux d'investissement, proposé au budget 2020, se compose de travaux d'aménagements et d'amélioration d'usages et de sécurité, sur les deux sites majeurs que sont les complexes sportifs Rosemont et Léo Lagrange :

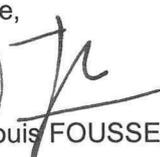
TRANCHES ANNUELLES

L'ensemble de ces travaux, au titre des tranches annuelles, ligne 21.412.2128.00506.34000, se décompose selon la répartition suivante :

- Complexe sportif de Léo Lagrange :	49 000 €
- Terrain d'entraînement Annexe 4 :	
- Installation d'un réseau d'arrosage automatique intégré	34 000 €
- Stade d'athlétisme Annexe 3 :	
- Réfections ponctuelles de la piste d'athlétisme	15 000 €
- Complexe sportif de Rosemont :	63 000 €
- Boulodrome couvert :	
- Installation d'un système d'arrosage des terrains de pétanque	25 000 €
- Amélioration des terrains de jeu	8 000 €
- Piste de BMX :	
- Amélioration de la piste d'entraînement et de compétition	30 000 €
TOTAL	112 000 €

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le programme de travaux ci-avant proposé,
- d'autoriser M. le Maire à solliciter des aides financières de tout partenaire susceptible de soutenir ces opérations, la Ville de Besançon s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Jean-Louis FOUSSERET.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52
Contre : 0
Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0